

Organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage (OCTA)

Mission

Les entreprises assujetties à la taxe d'apprentissage doivent verser la taxe due à des organismes collecteurs habilités, pour réaliser des dépenses libératoires principalement destinées à financer les CFA et les sections d'apprentissage, mais aussi les écoles de premières formations technologiques ou professionnelles (voir fiche technique [n° E 3.0](#)).

Les OCTA sont chargés de collecter les trois fractions de la taxe et de les répartir selon la réglementation : la fraction régionale est reversée au Trésor public ; le Quota et le Hors Quota sont répartis entre les centres et établissements habilités à les recevoir. Cette répartition s'effectue selon les demandes des entreprises ou à défaut selon les décisions des instances des OCTA.

La loi du 5 mars 2014 prévoit une nouvelle procédure de répartition des fonds non affectés au titre du Quota (fonds destinés aux CFA et sections d'apprentissage) : proposition de répartition à la Région qui fait des recommandations aux OCTA après concertation au sein du bureau du Crefop, puis affectation des fonds par décision motivée des OCTA si non conforme aux recommandations.

Habilitation et délégation

La loi du 5 mars 2014 prévoit une modification du réseau des OCTA. Peuvent être habilités :

- [des OPCA](#) (organismes paritaires collecteurs agréés au titre de la formation continue) de branche, interbranches ou interprofessionnels
- et dans chaque région, une chambre régionale désignée par convention entre la CCIR, la chambre régionale de métiers et de l'artisanat, et la chambre régionale d'agriculture (voir plus bas les délégations possibles).

Les entreprises doivent choisir un OCTA unique (entre leur OPCA et la chambre régionale habilitée).

Les OPCA peuvent être habilités sur le territoire national, dans tout ou partie de leurs champs de compétences. A défaut d'OCTA habilité dans le champ d'une entreprise, celle-ci pourra effectuer ses versements à un OPCA interprofessionnel habilité (Agefos-PME ou Opcalia sous réserve d'habilitation comme OCTA).

A titre transitoire, les OPCA interprofessionnels habilités peuvent collecter les versements de l'ensemble des entreprises dus au titre de 2015 et 2016.

Parmi les conditions d'habilitation figure la mise en place d'une instance chargée d'émettre des propositions de répartition des sommes collectées. Un représentant de la Région doit participer, à titre consultatif, à l'instance de l'organisme interconsulaire régional. Pour les OPCA, cette instance est son conseil d'administration.

Chaque OCTA doit conclure avec l'Etat **une convention triennale d'objectifs et de moyens** pour définir ses modalités de financements et de mise en oeuvre de ses missions (pour les OPCA, ces mentions seront intégrées à la convention déjà prévue pour leur activité de formation continue). Il doit remettre un rapport annuel de son activité (en tant qu'OCTA) au Président du Conseil régional, au Préfet de région et au CREFOP.

Les OCTA peuvent déléguer tout ou partie leur collecte et sa répartition, dans le cadre d'une convention de délégation conclue, après avis du service de contrôle de la Direccte. L'OCTA régional pourra désigner un ou plusieurs délégués du même ressort territorial dès lors que la convention en définit le champ géographique ou professionnel et en précise ses modalités. Un même champ géographique ou professionnel ne pourra donner lieu qu'à une seule délégation.

Fonctionnement

Les OCTA collectent auprès des entreprises assujetties la totalité de la taxe due. Ils leur adressent à cet effet un bordereau d'appel de collecte.

Les employeurs peuvent librement désigner aux OCTA les centres, écoles ou organismes habilités destinataires de leurs versements au titre du Quota (CFA/SA) ou du Hors quota. Toute mention préétablie de destinataires par l'OCTA dans son formulaire est interdite.

Les OCTA délivrent aux employeurs ayant choisi de leur verser des fonds, un reçu libératoire conforme à un modèle type.

Les frais de collecte et de gestion des OCTA sont plafonnés à 3 % du montant de la collecte lorsque celle-ci n'excède pas 5 millions d'euros. Lorsqu'elle est comprise entre 5 et 50 millions d'euros, le plafond est de 2,2 % (au moins 150 000 €). Lorsqu'elle est supérieure, le plafond est de 1,5 % (au moins 1,1 millions €). Ref : [Arrêté du 20 juillet 2012](#)

Les administrateurs et salariés des OCTA ne peuvent pas exercer une fonction d'administrateur ou de salarié dans un CFA, une unité ou une section d'apprentissage.

Contrôle et information

Les OCTA sont soumis au contrôle financier de l'Etat en ce qui concerne les procédures de collecte et l'utilisation des ressources qu'ils collectent. Ils sont tenus de présenter aux inspecteurs et contrôleurs de la formation professionnelle les documents et pièces

établissant l'origine des fonds reçus et la réalité des dépenses exposées ainsi que la conformité de leur utilisation. Un rapport annuel d'activité doit être transmis au plus tard le 1er octobre, au président du conseil régional, au préfet de région et au CREFOP.

Les OPCA habilités doivent informer, au plus tard le 15 mai de chaque année, le Conseil régional, du montant des concours apportés (avant le 15 juillet) aux CFA et aux sections d'apprentissage implantés dans la région.

Liste des OCTA habilités

ORGANISMES	Champ d'intervention	ADRESSES
Un organisme interconsulaire désigné au plan régional par les CCI, chambres de métiers et de l'artisanat et chambres d'agriculture. (habilitation en cours)	Interprofessionnel régional	
ACTALIANS (OpCA PL)	Architecture Avocats Avoués près les cours d'appel Cabinets dentaires Cabinets et cliniques vétérinaires Cabinets médicaux Cabinets ou entreprises d'expertises en automobiles Economistes de la construction et métreurs-vérificateurs Enseignement privé à distance Enseignement privé hors contrat Géomètres experts, géomètres topographes, photogrammètres et experts fonciers Greffes des tribunaux de commerce Hospitalisation privée à caractère commercial Huissiers de justice Laboratoires d'analyse médicales extrahospitaliers Mandataires judiciaires, Notariat Pharmacies d'officine Sociétés de vente volontaires de meubles aux enchères publiques et offices de commissaires-priseurs judiciaires	24, bd Saint-Just - E115 Les Cyclades 86000 Poitiers Tél. 06 20 63 11 61 Mail : isabelle.amatriain@actaliens.fr www.actaliens.fr
AFDAS	Acteurs de la production cinématographique Agences de presse Auditoriums cinématographiques Chaînes thématiques Chanson, variétés, jazz, musiques actuelles Distribution des films de l'industrie cinématographique Distribution directe Edition, Edition phonographique et de musique Entrepreneurs de spectacles Entreprises artistiques et culturelles Entreprises techniques au service de la création et de l'événement Espaces de loisirs, d'attractions et culturels Exploitation cinématographique Intermittents du spectacle Journalistes Laboratoires cinématographiques et sous-titrage Portage Presse d'information spécialisée Presse magazine et d'information Presse quotidienne, Presse hebdomadaire Production audiovisuelle Production de films d'animation Publicité Radiodiffusion Théâtres privés	74 rue Georges Bonnac Les Jardins de Gambetta - Tour n°2 33000 Bordeaux Tél : 05 56 48 91 80 Mail : bordeaux@afdass.com www.afdass.com
	Interprofessionnel Assistants maternels du particulier employeur Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie Cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes Caisses d'épargne	

<p>AGEFOS PME</p>	<p>Coiffure Commerce de détail de fruits et légumes, épicerie et produits laitiers Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles Commerce des articles de sports et d'équipements de loisirs Commerce, location et réparation de tracteurs, machines et matériels agricoles, de matériels de BTP et manutention, de matériels de motoculture de plaisance, de jardins et d'espaces verts Commerces de détail de papeterie, fournitures de bureau, de bureautique et informatique, et de librairie Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager Conchyliculture Coopération maritime Cordonnerie Courtage d'assurances et/ou de réassurances Détailants en chaussure Diagnostic technique immobilier Entreprises d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales Entreprises du négoce et de distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers Formation professionnelle des entreprises privées de services à la personne Gardiens, concierges et employés d'immeubles Hôtellerie de plein air Immobilier Imprimeries de labeur, Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numériques connexes Industries électriques et gazières Installation sans fabrication (dont entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes) Librairies Logistique de communication écrite directe Magasins prestataires de services de cuisine Mareyeurs-expéditeurs Miroiterie Navigation de plaisance Négoce de l'ameublement Négoce et industrie des produits du sol, engrais Organismes de tourisme Particulier employeur Pêches maritimes Ports de plaisance Prestataires de services (secteur tertiaire) Promotion-construction Reliure, brochure, dorure Répartition pharmaceutique Restauration rapide Structures associatives cynégétiques Téléphériques et engins de remontées mécaniques Thermalisme Transformation et du négoce du verre Verre</p>	<p>1 square de la Nouvelle France - BP 20548 49305 Cholet Cedex Tél : 02 41 49 14 40 plpc.courrier@agefos-pme.com www.agefos-pme.com</p>
<p>ANFA</p>	<p>Services de l'automobile</p>	<p>Parc technologique - 15 av. de Canteranne 33600 Pessac - Tél : 05 56 85 44 66 Mail : bordeaux@anfa-auto.fr www.anfa-auto.fr</p>
<p>CONSTRUCTYS</p>	<p>Bâtiment et Travaux publics</p>	<p>26 rue Salvador Allende BP 274 86036 Poitiers Cedex Tél : 05 49 61 38 99 catherine.augais@constructys.fr www.constructys-poitoucharentes.fr</p>
		<p>2 rue du Château de l'Eraudière - BP 90685</p>

FAFIEC	Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et société de conseil	44306 Nantes Cedex 3 Tél : 0811 02 11 12 Mail : kleroux@fafiec.fr www.fafiec.fr
FAFIH	Cafétérias Casinos Hôtels, cafés et restaurants Restauration de collectivités	37 rue Edouard Vaillant 37000 Tours Tél : 02 47 70 37 00 mail : tours@fafih.com www.fafih.com
FAFSEA	Professions agricoles (sauf conchyliculture) Associations familiales rurales Crédit agricole, MSA, Maisons familiales et rurales Fleuristes, vente et service des animaux familiers Industries et des commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses Jardineries et graineteries Parcs et jardins zoologiques privés Rouissage teillage de lin Structures associatives de la pêche de loisir et de protection du milieu aquatique Travaux forestiers (en partie), CUMA	2 avenue de Fétilly 17074 La Rochelle Cedex 9 Tél : 05 46 67 15 97 Mail : poitoucharentes@fafsea.com www.fafsea.com
FAFTT	Entreprises de travail temporaire Entreprises de travail temporaire d'insertion	14 rue Riquet - 75940 Paris Cedex 19 Tél : 01 73 78 13 30 Mail : evolufil@fafit.fr www.fafit.fr
FORCO	Bricolage, vente au détail en libre service Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire Commerce de succursaliste de la chaussure Commerce des articles de sport et équipements de loisirs Commerce et de commission importation exportation Commerces de détail non alimentaires Grands magasins et des magasins populaires Horlogerie Maisons à succursales de vente au détail d'habillement Négoce et prestations de services médico-techniques Optique lunetterie de détail Photographie Vente à distance	Zone des Granges Galand 3 rue de la Tuilerie 37550 St Avertin Tél : 02 47 71 01 01 Mail : centre@forco.org www.forco.org
INTERGROS	Commerces de gros Commerce de gros des tissus, tapis et linge de maison Commerce de gros en bonneterie, lingerie, confection, mercerie Commerce en gros de bétail Commerces de gros de jouets, bimbelerie, bazar Commerces en gros de quincaillerie, fournitures industrielles, fers et métaux Commission, de courtage et commerce intracommunautaire Conditionnement, commercialisation et transformation des œufs Distributeurs conseils hors domicile Expédition et exportation des fruits et légumes Négoce de bois d'œuvre Négoce des matériaux de construction Négoce et industrie des produits du sol, engrais	Immeuble Porte de Bègles - Bât. A 1 quai Wilson - 33130 Bègles Tél : 05 57 81 42 70 Mail : fv@intergros.com www.intergros.com
	Articles de papeterie et de bureau Bois (industries) et importation du bois Bois pour la construction et la fabrication de menuiseries industrielles Carrières et matériaux de construction	

OPCA 3+	Céramiques de France Chaux Ciments Fabrication de l'ameublement Panneaux à base de bois, scieries agricoles et exploitations forestières de la FNB Papiers et cartons (production, distribution, commerce de gros, transformation) et Cartonnage Papiers, cartons et celluloses Tuiles et briques	11, avenue Archimède - 33600 Pessac Tél. : 05 56 39 97 87 Mail : bordeaux@opca3plus.fr www.opca3plus.fr
OPCABAIA	Banque Agences générales d'assurances Sociétés d'assurances et Services extérieurs de production Inspection d'assurance Sociétés d'assistance	6-78 rue Saint Lazare 75009 Paris Tel : 01 55 50 49 50 www.opcabaia.fr
OPCA DEFI	Industries chimiques Industrie du pétrole Médicament Produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire (Fabrication et commerce) Transformation des matières plastiques	Immeuble Pelus Plaza 16 Avenue Pythagore Hall-C - CS 70047 33692 Merignac cedex Tél : 05 57 29 28 81 ml.decarli@opcadefi.fr www.opcadefi.fr
OPCAIM	Industries de la métallurgie	ADEFIM Poitou-Charentes 8 route de Cherveux BP 354 79003 Niort Cedex Tél : 05 49 28 47 72 adefim.poitoucharentes@adefim.com www.opcaim.com
OPCALIA	Activités du déchets Articles de puériculture et voitures d'enfants, modélisme et industries connexes Banque populaire Blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie Caoutchouc Centres de formation continue et CFA/SA Coopératives de consommation, Cordonnerie multiservice, Couture parisienne Désinfection, désinsectisation et dératisation Enseignement catholique Enseignement lié aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie Esthétique-cosmétique Etablissements d'enseignant privés, Enseignement libre Exploitation d'équipts thermiques et de génie climatique Fabrication du verre à la main, semi-automatique et mixte, Industrie de la chaussure et des articles chaussants, Industrie de la ganterie de peau, Industrie des cuirs et peaux Industrie textile Industries de fabrication mécanique du verre, Industries et du commerce de la récupération Industries de la maroquinerie, articles de voyages, chasse-sellerie, gainerie, bracelets en cuir Industries de l'habillement Jeux, jouets, articles de fêtes et ornements de Noël, Manutention ferroviaire et travaux connexes Pompes funèbres Prévention et sécurité Prothésistes dentaires (et Laboratoires) Services d'eau et d'assainissement Télécommunications, Transformation des volailles Transport aérien, (dont manutention et nettoyage).	44 avenue de Paris - BP 139 79005 Niort Cedex Tél : 05 49 28 47 19 opcalia.poitou-charentes@opcalia-pc.com www.opcalia-pc.com
	Biscotterie, biscuiteries, céréales prêtes, chocolateries, confiseries, aliments de	

<p>OPCALIM</p>	<p>l'enfance et de diététique... Boulangerie et boulangerie-pâtisserie Boulangerie-pâtisserie industrielle Caves coopératives vinicoles Charcuterie de détail Conserveries coopératives et SICA Contrôle laitier Coopératives agricoles de céréales, de meunerie, d'approvisionnement, d'alimentation du bétail et d'oléagineux Coopératives agricoles et SICA de fleurs, de fruits et légumes et de pommes de terre Coopératives agricoles laitières Coopératives et SICA bétail et viande Coopératives et SICA du teillage du lin Détailants et détaillants-fabricants de la confiserie-chocolaterie et biscuiterie, Entrep. agricoles de déshydratation (Champ-Ardenne) Exploitations frigorifiques Industrie des pâtes alimentaires Industrie et commerces en gros des viandes Industries alimentaires diverses Industries charcutières Industries de produits alimentaires élaborés Industries des produits exotiques Industries laitières Meunerie, Pâtisserie Poissonnerie Production des eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et de bières Sélection et de reproduction animale Sucrieries, sucrieries-distilleries et raffineries de sucre</p>	<p>3 et 5 rue Guillaume VII le Troubadour 86000 Poitiers Industries alimentaires : Tél : 05 49 49 41 50 Coopération agricole : Tél : 05 49 41 50 10 Mail : poitiers@opcalim.org www.opcalim.org</p>
<p>OPCA Transports et services</p>	<p>Agences de voyages et de tourisme Guides accompagnateurs et accompagnateurs au service des agences de voyages et de tourisme Ports et manutention Propreté Transport fluvial de fret et de passagers Transports maritimes Transports routiers et activités auxiliaires Transports urbains de voyageurs</p>	<p>113 rue des Marais - 79000 Niort Tél : 05 49 76 43 10 poitou-ch-limousin@opca-transports.com www.opca-transports.com</p>
<p>UNIFORMATION</p>	<p>Acteurs du lien social et familial, centres sociaux et culturels, associations d'accueil de jeunes enfants, associations de développement Aide à domicile et maintien à domicile Animation Associations d'aide à domicile en milieu rural Ateliers et chantiers d'insertion Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement Foyers et services pour jeunes travailleurs Golf Habitat social, Institutions de retraite complémentaire et de prévoyance Missions locales et PAIO Mutualité Offices publics de l'habitat Organismes de sécurité sociale et d'allocations familiales dont Praticiens conseil PACT-ARIM (service de l'habitat) Pôle emploi Régies de quartiers Régime social des indépendants Sociétés anonymes et fondations d'HLM Sociétés coopératives d'HLM Sport Tourisme social et familial Travailleuses familiales</p>	<p>61 rue Minvielle 33001 Bordeaux Cedex Tél : 0820 205 206 Mail : uniformation@uniformation.fr www.uniformation.fr</p>